

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

117, bd Marius Vivier Merle 69329 LYON cedex 03
Siret n° 180 092 298 00033 - code APE : 8411Z

Support technique :

Agora : <https://applis.atih.sante.fr/agora>

Téléphone : 08 20 77 12 34

Courriel : support@atih.sante.fr

www.atih.sante.fr

Manuel d'utilisation de LOTAS PSY SMHOSP 2022 Version 22.X

Les questions concernant LOTAS pourront être adressées sur la plateforme AGORA, dans le dossier Agora > QUALHAS > PSY > Campagne 2022 > Problèmes informatiques, à l'adresse suivante : <https://applis.atih.sante.fr/agora>

Pour réaliser le tirage au sort, il suffit de cliquer sur le bouton *[Nouveau tirage au sort]*.

Une fois le tirage au sort effectué, vous pouvez coller les résultats, dans un éditeur de texte, à partir du presse-papier Windows.

Identification établissement

FINESS : 991922451

DGF OQN

Emplacement des archives PIVOINE

Utiliser l'emplacement par défaut (recommandé)

Tirages au sort

Nouveau tirage au sort

Historique des tirages au sort

991922451- 11/03/2022 11:36:16

Transmettre vers QUALHAS le tirage au sort sélectionné

NUMTAS	TYPECH	NUMADMIN	SEXE	AGE	DATENT
1	P	0000000000000...	F	32	06/03/2021
2	P	0000000000000...	M	58	22/06/2021
3	P	0000000000000...	M	78	14/04/2021
4	P	0000000000000...	F	23	24/03/2021
5	P	0000000000000...	M	45	04/06/2021
6	P	0000000000000...	M	30	12/05/2021
7	P	0000000000000...	F	32	24/06/2021
8	P	0000000000000...	M	47	13/02/2021
9	P	0000000000000...	F	29	06/02/2021
10	P	0000000000000...	F	37	28/06/2021
11	P	0000000000000...	M	49	13/08/2021
12	P	0000000000000...	M	90	22/08/2021
13	P	0000000000000...	M	40	10/02/2021

NB DOSSIERS TAS : 110 [ECHANT PRINC : 70 + ECHANT RESERV : 40]

Quitter

Classeur1 - Excel Marc MOSSAND

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide

NUMTAS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	
	NUMTAS	TYPECH	NUMADMI N	SEXE	AGE	DATENT	DATSOR	DUREE	DP	DPA_SORTI E	MODEENT	MODESORT	DEST	PF
1														
2	1	P	493	F	32	06/03/2021	31/03/2021	25	F321	1	8	8		
3	2	P	927	M	58	22/06/2021	03/08/2021	42	F122	0	8	7	2	
4	3	P	439	M	78	14/04/2021	30/04/2021	16	G309	0	8	7	1	
5	4	P	168	F	23	24/03/2021	30/04/2021	37	F320	0	8	4		
6	5	P	274	M	45	04/06/2021	30/06/2021	26	F2000	1	8	8		
7	6	P	545	M	30	12/05/2021	31/05/2021	19	F320	1	8	8		
8	7	P	706	F	32	24/06/2021	09/07/2021	15	F319	1	7	8		
9	8	P	67	M	47	13/02/2021	28/02/2021	15	F322	1	8	8		
10	9	P	820	F	29	06/02/2021	06/04/2021	59	F840	1	8	8		
11	10	P	239	F	37	28/06/2021	14/07/2021	16	F108	1	8	8		
12	11	P	506	M	49	13/08/2021	31/08/2021	18	F102	1	7	8		
13	12	P	210	M	90	22/08/2021	30/09/2021	39	F320	1	8	8	7	

Feuil1

Prêt Moyenne : 9367,42898 Nb (non vides) : 1393 Somme : 9826433 100%

Le recueil consiste en une enquête rétrospective portant sur des séjours de patients hospitalisés en temps plein entre le 1er Février (M2) et le 30 Novembre (M11) 2021.

Un établissement n'ayant plus ou pas d'activité en 2019 n'est pas inscrit sur Qualhas.

- Echantillon principal : 110 séjours

L'échantillon principal est composé de 70 séjours de patient.

L'échantillon de réserve est composé de 40 séjours de patient.

Sont sélectionnés :

la population principale, au sein du RIM-P 2021, parmi les RPS, sélection des séjours (composés de une ou plusieurs séquences) répondant aux caractéristiques suivantes :

- Uniquement composés de séquences hospitalisation temps plein (code 01),
- Séjours hors formes combinées,
- Séjours commencés et terminés entre Février 2021 et Novembre 2021,
- D'une durée supérieure ou égale à 8 jours,
- Non précédés et non suivis par une séquence d'hospitalisation temps plein (code activité 01) dans les 30 jours.

Remarques : Le mode d'entrée dans le séjour n'importe pas. Les séjours peuvent être précédés et/ou suivis de séquence(s) de n'importe quelle autre forme que l'hospitalisation temps plein. Le mode de sortie n'importe pas pour le TAS de la population principale. Si plusieurs séjours sont tirés au sort pour un patient, ils sont conservés.

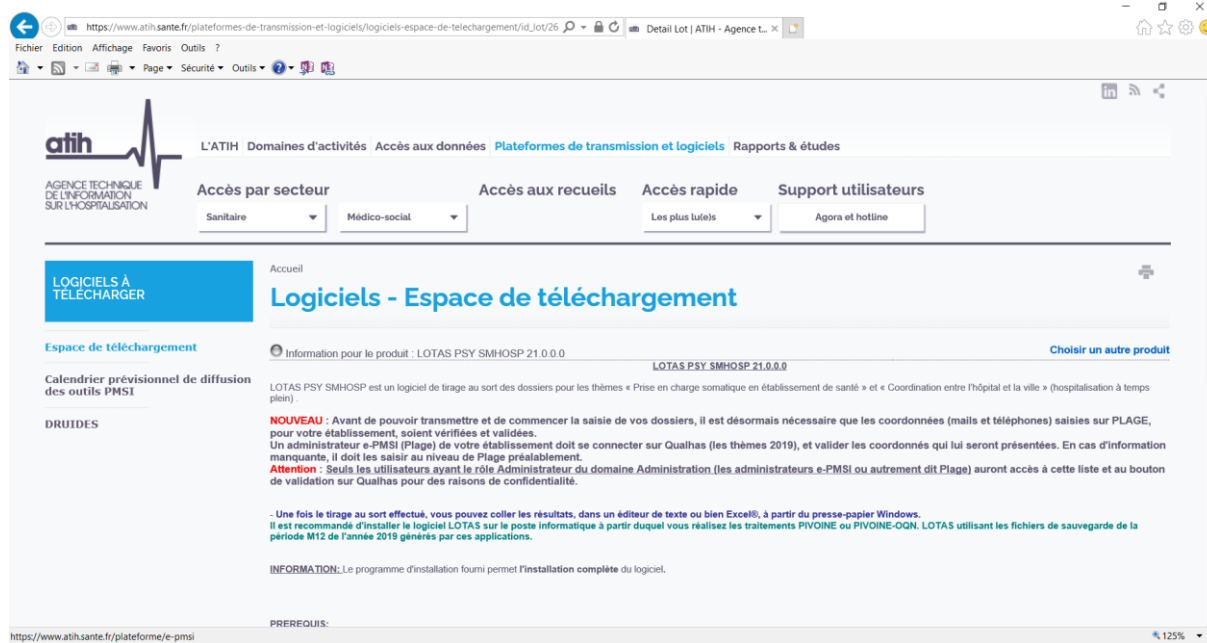
Sont exclus :

Exclusion des séjours précédés d'un autre séjour

Annexe

Installation du logiciel LOTAS

1. Accédez à la plateforme de téléchargement en tapant l'adresse suivante : https://www.atih.sante.fr/plateformes-de-transmission-et-logiciels/logiciels-espace-de-telechargement/id_lot/2614
2. Cliquez sur la lettre « L ».
3. Cliquez sur le lien hypertexte « LOTAS xxx » correspondant.



4. Enregistrez ou exécutez le fichier d'installation.

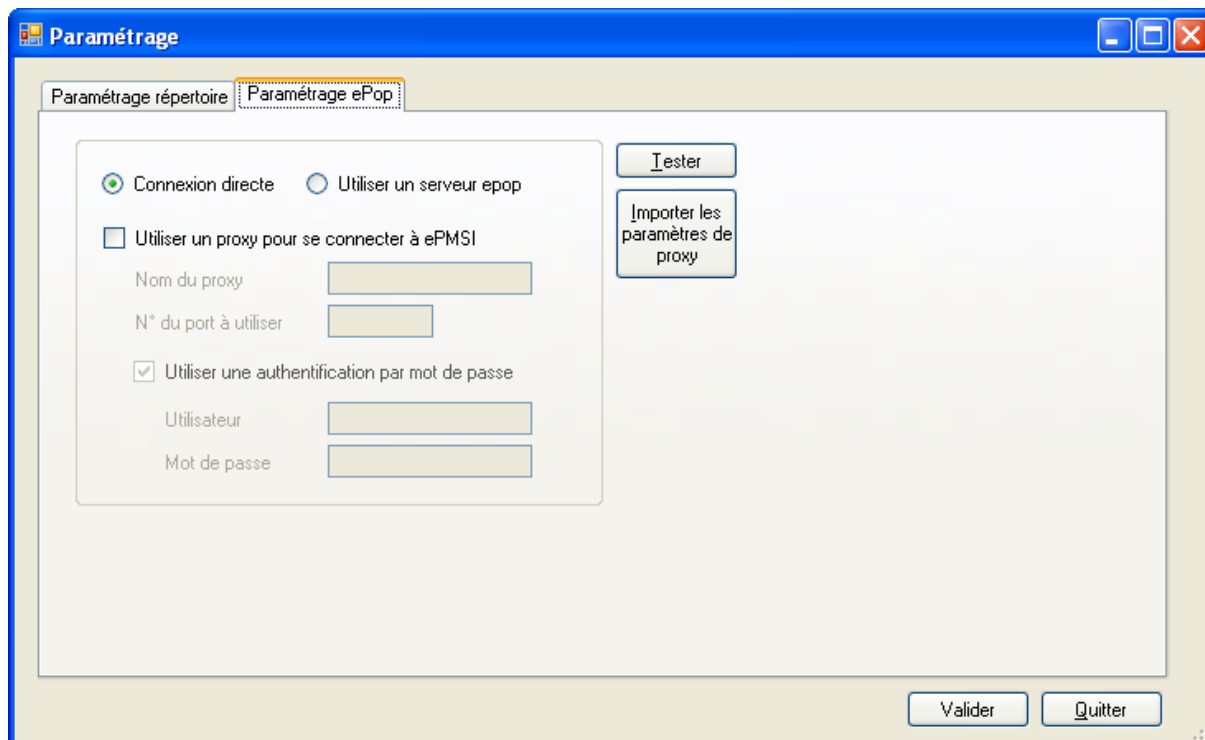
Prérequis

Le poste informatique doit obligatoirement avoir un accès à Internet afin de récupérer les signatures et de pouvoir transférer ses fichiers à la plateforme e-PMSI.

Les fichiers de sauvegarde PIVOINE doivent être à disposition de l'application LOTAS PSYs.

Paramétrage e-POP

Désormais le logiciel e-POP est intégré dans LOTAS, vous devez donc renseigner les paramètres e-POP au niveau de chaque logiciel. Pour cela cliquez sur le menu « Paramétrage » comme ci-dessous :



La fenêtre de paramétrage du logiciel s'affiche, cliquez sur l'onglet « Paramétrage ePop ».

Paramétrage du client e-POP

Les applications livrées par l'ATIH possèdent toutes un écran permettant de paramétrer la transmission de fichiers vers e-PMSI. Ce paramétrage est réalisé une fois pour toute avant la première transmission.

L'écran en question peut avoir deux formes différentes selon que l'on choisit la transmission directe (l'ordinateur a accès à Internet) ou bien la transmission via un serveur e-POP (l'ordinateur n'a pas accès à Internet).

Connexion directe

L'option « Connexion directe » est sélectionnée par un clic de la souris.



Paramètres de connexion au serveur ePOP

Utiliser un serveur epop Connexion directe

Utiliser un proxy pour se connecter à ePMSI

Nom du proxy

N° du port à utiliser

Utiliser une authentification par mot de passe

Utilisateur

Mot de passe

Tester

Importer les paramètres de proxy

Case à cocher « Utiliser un proxy pour se connecter à ePMSI » : cette case doit être cochée si l'utilisation d'un serveur Proxy est nécessaire pour accéder à e-PMSI ou plus généralement à Internet. Le fait de cocher cette case donne accès au reste du paramétrage.

Zone de saisie « Nom du proxy » : il s'agit du nom du Proxy à utiliser pour le transfert vers e-PMSI. Cette information est soit récupérée automatiquement à l'aide du bouton « Importer les paramètres de proxy », soit obtenue auprès du responsable informatique de l'établissement de santé.

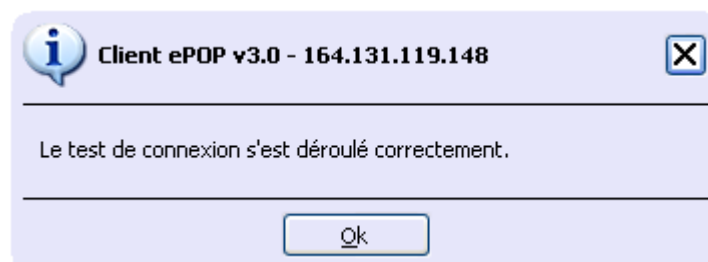
Zone de saisie « N° du port à utiliser » : il s'agit d'un n° compris entre 0 et 65535 à utiliser pour communiquer avec le Proxy. Cette information est soit récupérée automatiquement à l'aide du bouton « Importer les paramètres de proxy », soit obtenue auprès du responsable informatique de l'établissement de santé.

Case à cocher « Utiliser une authentification par mot de passe » : cette case doit être cochée si l'utilisation du Proxy nécessite de s'identifier à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Elle donne accès aux deux zones de saisie suivantes.

Zone de saisie « Utilisateur » : utilisez cette zone de saisie pour indiquer au programme le nom d'utilisateur nécessaire à l'authentification auprès du Proxy.

Zone de saisie « Mot de passe » : utilisez cette zone de saisie pour indiquer au programme le mot de passe nécessaire à l'authentification auprès du Proxy.

Bouton « Tester » : un clic sur ce bouton permet de réaliser un test de connexion vers e-PMSI. La réussite de ce test aboutit au message suivant :

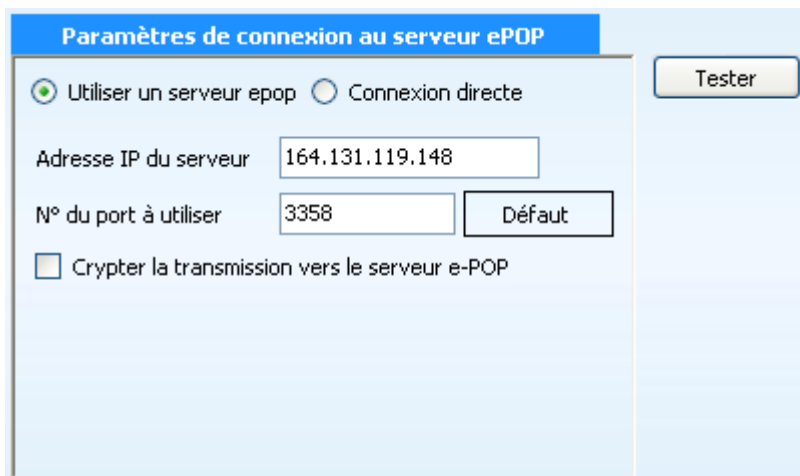


En cas d'erreur, un message indiquant l'origine du problème est affiché. La liste exhaustive des problèmes pouvant être rencontrés lors du test de connexion ne peut être énoncée ici.

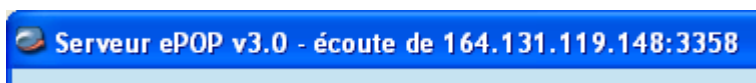
Bouton « Importer les paramètres de proxy » : un clic sur ce bouton permet de récupérer automatiquement les paramètres du Proxy défini par défaut sur l'ordinateur. Cette récupération peut en outre ne pas aboutir. Les informations obtenues sont le plus souvent celles indiquées dans le paramétrage de Internet Explorer.

Utiliser un serveur e-POP

L'option « Utiliser un serveur epop » est sélectionnée par un clic de la souris.



Zone de saisie « Adresse IP du serveur » : il s'agit de l'adresse réseau de l'ordinateur exécutant le serveur e-POP. Cette adresse peut être obtenue auprès de votre service informatique ou plus simplement en lisant le titre de l'écran principal du programme serveur e-POP lorsque l'écoute est lancée.



- Une adresse IP (Internet Protocol) est constituée de 4 nombres compris entre 0 et 255 séparés par des points. Elle identifie un ordinateur sur un réseau local ou bien sur Internet.

Zone de saisie « N° du port à utiliser » : il s'agit d'un numéro arbitraire compris entre 0 et 65535. Ce numéro est un canal à travers lequel sera réalisée la communication entre le client et le serveur e-POP. Ce choix doit être identique sur le client et le serveur.

- Dans un souci de simplification, il est conseillé de conserver le numéro de port par défaut attribué par l'ATIH (3358).
- Ce port doit être ouvert sur l'ordinateur client et sur l'ordinateur exécutant le serveur (voir plus bas la problématique des pare-feux).

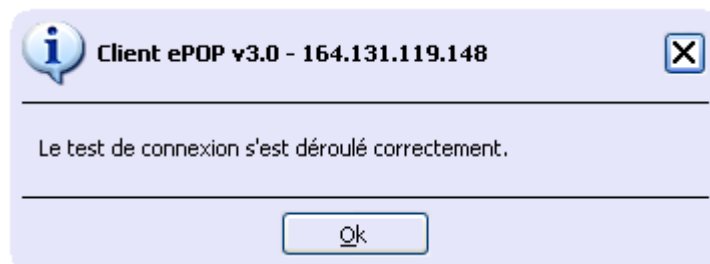
Bouton « Défaut » : ce bouton permet par un simple clic de replacer la valeur de port par défaut (3358) dans la zone de saisie du numéro de port.

Case à cocher « Crypter la transmission vers le serveur e-POP » : si cette case est cochée, la transmission du fichier sur le réseau local entre le client et le serveur e-POP sera brouillée et ne pourra ainsi pas être interceptée.

- Le risque d'interception des communications sur un réseau local est extrêmement faible et nécessiterait l'intervention d'un expert équipé en conséquence.
- Le cryptage de données ralentit de façon considérable la transmission du fichier vers e-PMSI.

- **Pour ces raisons, il est déconseillé de cocher cette case sauf indication contraire du responsable des systèmes informatiques.**

Bouton « Tester » : un clic sur ce bouton permet d'effectuer un test de connexion vers e-PMSI. La réussite de ce test aboutit au message suivant :



En cas d'erreur, un message indiquant l'origine du problème est affiché. La liste exhaustive des problèmes pouvant être rencontrés ne peut être énoncée ici. Voici cependant une explication des messages d'erreur les plus fréquemment rencontrés au lancement du test :

- ***Une tentative de connexion a échoué car le parti connecté n'a pas répondu convenablement au-delà d'une certaine durée ou une connexion établie a échoué car l'hôte de connexion n'a pas répondu :***

Ce message s'affiche si l'adresse IP entrée dans la zone de saisie ne correspond à aucun ordinateur du réseau informatique de l'établissement de santé.

- ***Aucune connexion n'a pu être établie car l'ordinateur cible l'a expressément refusée :***

Ce message s'affiche si l'ordinateur identifié par l'adresse IP entrée dans la zone de saisie n'exécute pas le serveur e-POP, ou bien si le serveur e-POP est effectivement exécuté mais que l'écoute n'est pas lancée. Il est aussi possible que le port choisi soit différent sur le serveur et sur le client ou bien que le pare-feu de l'un des deux ordinateurs interdise la communication via ce port.

- ***Le client xxx.xxx.xxx.xxx:pppp n'est pas autorisé à se connecter au serveur e-POP :***

Le serveur e-POP possède une liste de clients autorisés à se connecter. Si cette liste est activée et que l'adresse IP de l'ordinateur depuis lequel la connexion est testée n'y figure pas, ce message apparaît.

Pour plus d'information, veuillez lire la documentation du logiciel e-POP 3.x.